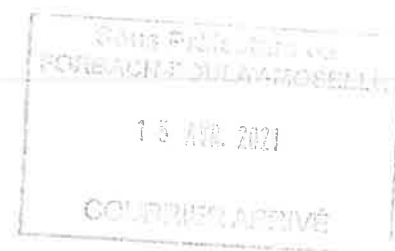




REPUBLIQUE FRANÇAISE



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 29 MARS 2021

A la suite d'une convocation en date du 23 mars 2021, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 29 mars 2021 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 32

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre, LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Pascal HELFENSTEIN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Régis GAY, François SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI, Pierre THIL, Christian CLEMENT.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : 2

Mesdames, Messieurs, Gilbert SCHUH représenté par Madame Eliane JACQUES, Salvatore COSCARELLA est représenté par Monsieur Kurt SCHIRLE.

✓ Excusés : 12

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Guy BORN, Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER, Didier ZIMNY, Durkut CAN, Luc BALLASSE, Bernard PETRY.

✓ Excusés ayant donné procuration : 8

Mesdames, Messieurs, Pascal LAUER a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Dominique LIMBACH a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Marc SENE a donné procuration à Monsieur Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Emmanuel THIRY a donné procuration à Monsieur Etienne HOFFERT, Simone RAMSAIER a donné procuration à Monsieur André DUPPRE, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI.

✓ Absent : 1

Monsieur Roland GLODEN.

05. FINANCES

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur Pierre LANG, vice-président aux finances, rappelle à l'assemblée que les lignes directrices du budget ont été détaillées dans le rapport d'orientation budgétaire et lors du débat qui s'en est suivi. Il développe ensuite les éléments remarquables du budget primitif 2021.

Section d'exploitation :

L'exercice 2020 a débuté avec un déficit d'exploitation cumulé du Sydeme et de ses trois régies de 18 890 729,46 €, déficit corrigé à la clôture de 2020 par un excédent d'exploitation de 3 355 957,51 €. Le déficit d'exploitation cumulé affecte donc la section d'exploitation 2021 à hauteur de 15 534 771,95 €. L'objectif reste toutefois une section d'exploitation 2021 équilibrée.

DEPENSES :

- Chapitre 011 : y sont inscrites les dépenses directement relatives à l'exercice de la compétence transférée et annexes :
 - activités de tri et de recyclage, traitement des déchets verts et des plateformes de compostage, méthanisation, valorisation ou enfouissement des déchets, fabrication et distribution des sacs Multiflux ;
 - frais inhérents au refus de tri ;
 - entretien des bâtiments, équipements et véhicules.
 L'inscription budgétaire tient compte des réalisés 2020 et de l'alea COVID.
- Chapitre 012 : y sont inscrites l'ensemble des charges de personnel. Une baisse notable des crédits est à relever (-1,4M€), qui tient compte d'une part de la diminution de la masse salariale, soit 36 personnes de moins qu'en 2020, et d'autre part du recrutement de sept chauffeurs envisagé afin de diminuer le recours à la sous-traitance.
- Chapitre 65 : y sont principalement prévus les crédits nécessaires au remboursement des soutiens et recettes issues des activités de tri au titre de l'année 2021 à reverser à l'ensemble des membres du syndicat, soit 1,8M€.
- Chapitre 66 : à noter la diminution de la charge de la dette, soit près de 500 000 €, grâce à la renégociation des deux emprunts DEXIA en 2020, modulée par une pénalité de réaménagement de deux emprunts de la Caisse des Dépôts et Consignations (opérationnelle au 1^{er} janvier 2021).
- Chapitre 67 : l'inscription notoire est à l'article 678 « Autres charges exceptionnelles » où figurent :
 - 3,02M€ relatifs aux charges constatées d'avance, absorbées en 2021
 - 40 000 € de consommation d'eau 2017-2020 à Methavalor et 60 000 € de redevance d'occupation du site de Marienau 2017-2020 ; la dette est née d'un litige entre le Sydeme et Veolia, qui s'est achevée en 2021 par la signature d'un protocole d'accord et de convention d'occupation précaire.
- Chapitre 68 : seule une provision complémentaire (194 000 €) pour les intérêts moratoires dus à Suez est inscrite pour un montant total de 600 000 €. Des provisions supplémentaires pourront être inscrites en cours d'année par une décision modificative budgétaire.
- Chapitre 042 : les écritures d'ordre inscrites à ce chapitre sont relatives à la comptabilité de stocks (se répartissant entre matières premières, encours de production, et produits finis), aux dotations aux amortissements (4,3M€), à l'amortissement sur 14 ans de l'indemnité pour remboursement anticipé des emprunts DEXIA (125 000 €) et aux cessions prévues (valeur vénale : 733 000 €).

DEPENSES		BP + BS 2020	Réalisé 2020 (prov)	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 511 221,00	23 413 340,48	25 538 118,78
60	Achats et variation de stocks	4 906 120,00	3 998 071,90	4 424 118,78
61	Services extérieurs	17 938 335,00	18 587 120,49	19 433 000,00
62	Autres services extérieurs	1 148 066,00	379 088,45	436 000,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	518 700,00	449 059,64	1 245 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 522 160,00	8 332 143,21	6 935 000,00
62	Autres services extérieurs	569 140,00	428 085,49	33 000,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	213 450,00	128 217,99	163 000,00
64	Charges de personnel	8 739 570,00	7 775 839,73	6 739 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 826 132,00	2 717 621,58	1 872 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 380 250,00	4 023 967,97	1 964 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 177 000,00	1 701 742,91	3 970 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	115 000,00	0,00	194 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	6 215 836,00	5 179 859,67	5 443 881,22
022	DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
		52 747 599,00	45 368 675,82	45 917 000,00

RECETTES :

- Chapitre 013 : ce chapitre retrace des écritures de stock (585 000 €) ainsi qu'une estimation des remboursements de charges de personnel estimés à 300 000 € en 2021.
- Chapitre 70 : figurent à cet article les recettes issues de :
 - la vente de matériaux recyclés, de gaz et électricité issus de la méthanisation et la vente de sacs aux personnes extérieures au Sydeme (3,2M€) ;
 - la vente de compost et des apports de déchets fermentescibles (1,1M€) ;
 - des contributions des EPCI membres du Sydeme ; une augmentation de 2,6 % sur les contributions TTC 2020 relatives aux prestations obligatoires est nécessaire à l'équilibre de la section portant la contribution des EPCI à l'exercice de la compétence transférée par le Sydeme à 33 548 542 € HT (contribution à l'habitant + douzièmes) ; de la même façon, l'estimation de la contribution optionnelle de 2,5M€ est augmentée de 2,6 %, soit 2 565 000 €. Montant prévisionnel des contributions : 36 084 000 € (33 779 091 € en 2020).
 - la redevance pour la station gaz due par GNVert 2020 et 2021 (, ainsi que les prestations aux tiers (collecte de biodéchets, broyage bois, réception de déchets verts, transport d'ordures ménagères, rotations de bennes).
- Chapitre 75 : est inscrite une prévision de 1,9M€ due par Citco et les repreneurs.
- Chapitre 77 : les produits exceptionnels concernent le produit de la vente de la forêt de Guensbach (220 000 €), le quai de transfert de Bitche (42 500 €), le camion d'ordures ménagères (227 777 €), ainsi qu'une estimation de la vente de ferraille issue de l'ancien site de Sainte Fontaine.
- Chapitre 78 : sont inscrites les reprises de provisions pour les congés et le compte courant de la SEM SYDEME DEVELOPPEMENT (qui sera dissoute en 2021), à hauteur de 831 000 €.
- Chapitre 042 : les écritures d'ordre concernent les stocks, l'amortissement des subventions transférables ainsi que la reprise de provision pour dépréciation des parts sociales de la SEM.

RECETTES		BP + BS 2020	Réalisé 2020	BP 2021
013	ATTENUATION DE CHARGES	393 600,00	-52 652,99	885 000,00
70	VENTES PROD.FAB.,PREST.SERV., MAR.	41 393 734,00	38 161 321,62	40 850 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	365 000,00	207 054,32	0,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 650 000,00	1 726 917,05	1 900 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	3 109,30	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 107 233,01	4 620 513,41	714 735,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS	1 520 265,00	1 614 061,98	831 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 564 000,00	2 444 308,64	736 265,00
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	0,00	0,00	0,00
		54 993 832,01	48 724 633,33	45 917 000,00

Section d'investissement :

L'exercice 2020 a débuté avec un déficit d'exploitation cumulé du Sydeme et de ses trois régies de 18 890 729,46 €, déficit corrigé à la clôture de 2020 par un excédent d'exploitation de 3 355 957,51 €. Le déficit d'exploitation cumulé affecte donc la section d'exploitation 2021 à hauteur de 15 534 771,95 €.

Le résultat d'investissement 2020 était négatif (-131 625,84 €), mais cumulé à l'excédent reporté, l'exercice 2020 débute avec un excédent de 2 195 036,28 €.

Le budget d'investissement est, comme en 2020, proposé en suréquilibre.

Pour mémoire, les immobilisations financières concernent les dépôts et consignations effectués auprès des services douaniers dans le cadre des transferts transfrontaliers. De nouvelles consignations sont constituées chaque année pour l'année en cours et l'année à venir (dépenses d'investissement), et les anciennes arrivant à échéances donnent lieu à restitution (recette d'investissement).

DEPENSES :

- La première dépense d'investissement inscrite au budget 2021 est le montant des restes à réaliser 2020, soit 77 304 €.
- Chapitre 16 : grâce au refinancement des deux emprunts DEXIA notamment, le remboursement du capital de la dette passe de 4 179 383 € en 2019 à 3 765 000 € en 2021.
- Chapitre 20 : 80 000 € sont inscrits en prévision des études de faisabilité concernant d'une part le retrait du sac orange de la collecte multiflux, et d'autre part l'amélioration du process de tri. Ils sont subventionnables par l'Ademe à hauteur de 70 %, soit 56 000 €.
- Chapitre 21 : 1 115 736 € sont prévus en vue du remplacement du moteur de cogénération à l'usine de méthanisation (165 000 €), de la levée d'option d'achat du camion d'ordures ménagères préalable à sa cession (222 014 € estimés), du renouvellement du parc informatique (20 000 €) notamment ainsi que pour les investissements réglementaires et productifs.
- Opération 20211 : une opération est ouverte à hauteur de 280 000 € pour la création d'une unité d'hygiénisation à Methavalor. Elle sera abondée en fonction des résultats des études et des subventions potentielles.
- Chapitre 042 : ces écritures d'ordre sont liées aux stocks de l'usine à sacs ainsi qu'à la reprise de provision pour dépréciation des parts sociales de la SEM SYDEME DEVELOPPEMENT.

DEPENSES		BP + BS 2020	Réalisé 2020 (prov)	BP 2021
13	SUBVENTION	241 000,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 245 600,00	12 872 612,00	3 765 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 260,00	0,00	100 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	373 278,77	155 330,90	1 115 735,63
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	806 031,76	752 726,69	0,00
23	OPERATION UNITE D HYGIENISATION	0,00	0,00	280 000,00
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	365 000,00	338 465,00	1 137 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 564 000,00	2 444 308,64	736 265,00
041	OPERATIONS D'ORDRE DANS LA SECTION	0,00	0,00	0,00
001	SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00
		17 644 170,53	16 563 443,23	7 134 000,63
	RESTES A REALISER N-1			77 304,37
				7 211 305,00

RECETTES :

Outre la subvention Ademe attendue pour les études de faisabilité, sont inscrites les immobilisations financières à hauteur de 327 000 € ainsi que les écritures d'ordre liées aux cessions pour leur valeur vénale, l'amortissement des immobilisations ainsi que les écritures de stock de l'usine à sacs.

RECETTES		BP + BS 2020	Réalisé 2020	BP 2021
10	DOTATIONS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	79 863,00	55 082,50
16	EMPRUNT	24 221 100,00	10 837 069,72	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 000,00	0,00
23	Immobilisations incorporelles	0,00	5 600,00	0,00
27	Immobilisations financières	180 000,00	284 425,00	327 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	6 215 836,00	5 179 859,67	5 443 881,22
041	OPERATIONS D'ORDRE DANS LA SECTION	0,00	0,00	0,00
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	0,00
		30 616 936,00	16 431 817,39	5 825 963,72

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires organisé le 15 mars 2021 en application de la loi relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1922 et de la loi NOTRe du 7 août 2015 ;

ENTENDU la présentation du budget primitif 2021 par Monsieur Pierre LANG, vice-président aux finances ;

CONSIDERANT le déficit d'exploitation cumulé 2020 d'un montant de 15 534 771,95 € et son report obligatoire en section d'exploitation ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau et de la Commission Finances lors de leur réunion en date du 22 mars 2021 ;

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président aux finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

37 voix pour,
0 voix contre,
5 abstentions,

Décident

➤ D'adopter le budget 2021 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	40 473 118,78	45 180 735,00
Opérations d'ordre	5 443 881,22	736 265,00
Résultat antérieur reporté	15 534 771,95	-
Total	45 917 000,00	45 917 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 397 735,63	382 082,50
Affectation du résultat 2020	-	-
Opérations d'ordre	736 265,00	5 443 881,22
Restes à réaliser 2020	77 304,37	-
Résultat antérieur reporté	-	2 195 036,28
Total	7 211 305,00	8 021 000,00

La délibération est adoptée à la majorité

Fait à MORSBACH, le 29 mars 2021

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 14 AVR. 2021.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 14 AVR. 2021.....

